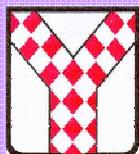


MAIRIE DE PERET
Rue Claude Debussy
34800



Téléphone 04 67 96 09 41
Télécopie 04 67 96 31 33

Messagerie :
mairie-peret@orange.fr

www.mairie-peret.fr

Dans ce numéro :

Réseaux d'eau

Réseaux
d'électrification

Voirie rurale

Education

Socio-Culturel
Sport

Patrimoine

Loisirs

Village Population

BULLETIN MUNICIPAL

N°15

2012-2013

PERET



Ecole / Multisports / Eglise / Cave coopérative

**Un village résolument tourné vers
l'avenir, fier de son passé et de ses traditions.**



> Edito

« C'est dans la commune que réside la force des peuples libres » écrivait il y a près de trois siècles Alexis De Tocqueville. Cela demeure toujours d'actualité. Une commune, c'est d'abord une communauté de vie, un lieu dans lequel des hommes et des femmes ont choisi de vivre.

Déjà, quatre siècles avant Jésus Christ, pour Aristote, « la cité est un groupe d'habitants réunis par un choix de vie commune ». Le domicile est avec le nom et le prénom un élément fort de l'identité de chaque individu. Durant des siècles, le domicile n'était pas choisi. Dans la France agricole, on naissait, on vivait et on mourrait, en règle générale, dans le village où ses parents et ses ancêtres avaient vécu. Le lien social existait naturellement et se perpétuait de génération en génération, d'autant que la télévision n'existait pas. Cela n'est plus vrai aujourd'hui avec les mouvements de population et PERET n'échappe pas à ce changement de mode de vie. Et pourtant, sans lien social, sans échange, sans rencontre, sans partage, la notion de communauté disparaît. Il est donc essentiel pour les élus qui administrent une commune d'avoir à l'esprit cette vision, et de construire ce lien social.

L'école est pour les nouveaux Pérotois qui ont des enfants le premier lieu de rencontre ; elle permet aux enfants et aux parents de s'intégrer au village. L'école est l'avenir de la commune, l'avenir de nos enfants car c'est en primaire que tout se construit. Sans de bonnes bases acquises au plus jeune âge, rien n'est possible ; c'est pourquoi l'école est la priorité du Conseil Municipal.

Mais cela n'est pas suffisant et le rôle de la commune c'est aussi de construire et de faire vivre des équipements culturels et sportifs permettant de développer la vie sociale. C'est ainsi qu'aux côtés des associations dont il faut souligner le remarquable travail, un animateur-éducateur sportif a été recruté.

Une commune, c'est aussi et surtout une proximité entre les habitants et le « pouvoir de décision ». Dans un village, les Conseillers Municipaux, les Adjoints et le Maire sont connus de tous et facilement abordables. Tout comme dans la Grèce antique, la démocratie se vit au quotidien et chacun peut à tout moment exprimer aux élus son opinion, ses critiques ou ses propositions, sans passer par de multiples intermédiaires. Cette proximité et cette identité doivent être préservées. Les communautés de communes sont nécessaires pour offrir des services que le village seul ne pourrait mettre en place, mais, en aucun cas elles n'ont vocation à remplacer les communes. Chaque fois que les citoyens sont éloignés du « pouvoir de décision » c'est la démocratie qui recule.

Favoriser le lien social, la convivialité, le bien vivre ensemble, et défendre la commune, voilà le sens de mon action et de celles et ceux qui m'entourent, m'accompagnent et me conseillent.

Christian BILHAC

Maire de Péret

Président de l'Association des Maires de l'Hérault

SOMMAIRE

RESAUX D'EAU	p 3
RESEAUX D'ELECTRIFICATION	p 4
VOIRIE RURALE Chemin du Pigeonnier Chemin du Peyral	p 5
EDUCATION Travaux école Nouveaux rythmes scolaires	p 8
SOCIO-CULTUREL - SPORT L'espace Liberté Aménagement du multisports Recrutement	p 12
PATRIMOINE Cave coopérative Eglise	p 16
LOISIRS Activités communales Quelques manifestations	p 18
VILLAGE POPULATION Plan et guide de Péret Administration Urbanisme	p 22

> | - Réseaux d'eau

“ Des études et des travaux ...



Station de pompage des Condamines

Année après année, une action continue :

eau et assainissement

1983 : station pompage Rasclause
 1984 : chemin des Roques et Notre Dame
 1988 : chemin des Écoliers
 1989 : station de pompage
 1992 : réservoir Notre Dame
 1996 : avenue J.Mermoz
 1997 : avenue Marcelin albert
 2000 : réseau route de Cabrières
 2001 : lagunage
 2001 : place du fort
 2002 : Cabanisses - Pradalenque - Pasteur
 2003-2006 : travaux hiérarchisés
 2006 : station relevage
 2006-2007 : secteur Magdelaine, chemin Peyral
 2007 : rue Claude Debussy, colbert, J.Ferry, St Gély d'arques, installation pompes
 2011 : rehaussement bouche à clef Debussy Pouget et places
 2011 : SDAEP et déconnexion des sources
 2012 : Chloration
 2013 : DUP

Coût total :

1 849 847.38 € TTC

Subvention + FCTVA

1 183 797.68 €

quote part communale

666 049.70 €

Soit 36% du coût total

Réseau d'eau potable

Chloration de l'eau et périmètres de protection

En 2011, la commune a réalisé des études sur le réseau d'eau appelé SDAEP « schéma directeur d'alimentation en eau potable ». Celui-ci, obligatoire, a souligné quelques irrégularités notamment en matière de traitement de l'eau. L'agence régionale de la santé (ARS, ex-DDASS) préconisait la chloration automatique de l'eau potable. La commune a donc réalisé en 2012 cette chloration qui fonctionne par un système de pompe. Elle a fait appel pour cela à la Lyonnaise des eaux. Malgré des débuts de réglages difficiles, le système est maintenant bien mis en place.

En parallèle, le cabinet Cartier, Ingénieur conseil, a réalisé une étude complémentaire afin de prévoir les travaux demandés par l'ARS à réaliser en 2014 « travaux de mise en conformité de réhabilitation des ouvrages et d'amélioration du réseau d'eau potable ».

Enfin, la commune a réalisé en 2012-2013 une étude demandée par le SDAEP : établir des périmètres de protection de la nappe phréatique des Condamines dans laquelle Péret puise son eau. Il a fallu faire une Déclaration d'Utilité Publique, c'est pour cette raison qu'une enquête publique a eu lieu en 2013.

Chloration

Coût total HT 30 190.00 €

Subvention Conseil Général- 7 950.00 €

Subvention Etat - 5 300.00 €

Coût pour la commune 16 940.00 €

DUP

Coût enquête publique 3 126 €

Travaux de mise en conformité du réseau d'eau à prévoir en 2014 : 616 863.70 €

Le Fonctionnement de l'alimentation en eau

La nappe phréatique des Condamines se situe au bas de Péret, sur la route d'Aspiran. L'eau est pompée, chlorée, et acheminée jusqu'au château d'eau situé au dessus de la chapelle Notre Dame des Buis. Un système de télécommunication indique au château d'eau le besoin en pompage ou pas. L'eau est ensuite distribuée dans les habitations pour les 2/3 du village et dirigée vers le petit château d'eau des Cabanisses pour le 1/3 restant. Ce dernier dessert ensuite le bas du village. Les employés municipaux veillent tous les jours au bon fonctionnement du système.

>2 - Réseaux d'électrification

Electrification et éclairage public



Secteur Magdelaine

Le programme d'éclairage public continue en remplaçant les néons vétustes par des lanternes au sodium au chemin de la Magdelaine, rue E. Barthes et impasse des jardins.

Eclairage public Magdelaine

Coût total TTC	8 108.88 €
Subvention Hérault Energies	- 5 085.00 €
FCTVA	- 1 255.42 €
Coût pour la commune	1 768.46 €

Avenue Jean Mermoz

Des travaux de renforcement du réseau électrique et de l'éclairage public ont été réalisés avenue Jean Mermoz afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique.

Electrification

Coût total prévu électrification	29 363.51 €
Coût total prévu Eclairage public	1 385.02 €
Subvention Hérault Energies	- 20 397.75 €
FCTVA	- 4 494.07 €
Coût prévu pour la commune	5 856.71 €

>3 - Voirie

10

C'est le nombre de lanternes changées en 2013

Bd Alphonse Daudet

La commune a retenu l'entreprise SLTPE pour réaliser la réfection du Bd Alphonse Daudet, avec l'aide financière du Département de l'Hérault,

Voirie 2012 : Bd A. Daudet

Coût total TTC	19 998.91 €
Subvention Conseil Général	-13 517.00 €
FCTVA	- 3 096.23 €
Coût pour la commune	3 385.68 €



Bd Alphonse Daudet

Année après année, une action continue :

1983 : éclairage public route Clermont- chemin neuf
 1984 : éclairage public chemin des Roques
 1985 : éclairage public boulevard Pasteur
 1987 : extension réseau chemin des Roques
 1991 : transformateur Place
 1993 : extension réseau J.Ferry - J.Mermoz
 1997 : extension chemin du Terras - Egalité
 1999 : éclairage public village
 2003 : éclairage public + extension réseau village : av Marcelin Albert, pl du jeu de ballon, chemin des Écoliers, Massacos
 2004 : électrification Ballarade
 2005 : éclairage public le Peyral, M.Albert, J.Ferry
 2005 : poste Pradalenque et Mermoz
 2006 : poste Egalité
 2008 : secteur Magdelaine et ch Peyral
 2010 : éclairage public poste Égalité et Campores
 2012 : éclairage public Magdelaine
 2013 : électrification av J.Mermoz
Coût total :
745 498.62 €TTC
Subvention + FCTVA
657 278.72 €
quote part communale
88 219.90 €
Soit 11.8% du coût total

>3 - Voirie rurale

Chemin du Terras

La commune de PERET a conservé une forte activité agricole avec une superficie d'environ 400 hectares de vignoble. A cela il convient d'ajouter près de 100 hectares exploités par les viticulteurs Pérétois sur les communes voisines. Afin de favoriser cette activité aussi importante sur le plan économique que sur le plan culturel il est nécessaire de conserver une voirie rurale en bon état.

Le chemin du Terras se divise en deux branches et permet la desserte de toute la partie sud-ouest de la commune jusqu' à la limite avec Fontès.

Cette voie n'a pas connu de travaux importants depuis plus de 30 ans et il était nécessaire de procéder à une réfection complète de certains tronçons.

La commune a obtenu des subventions de la part du Département de l'Hérault pour ce projet de rénovation. C'est l'entreprise SLTPE qui a réalisé les travaux.



Chemin du Terras

Chemin du Terras

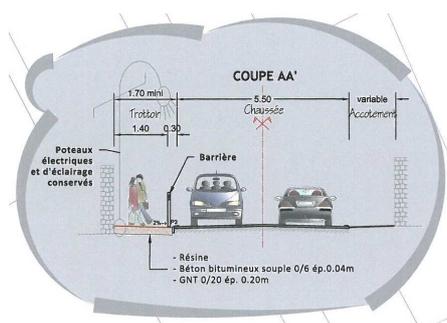
Coût total TTC	49 100.00 €
Subvention Conseil Général	- 15 190.00 €
FCTVA	- 7 601.66 €
Coût pour la commune	26 308.34 €

Projet avenue Jules Ferry

L'aménagement de l'avenue Jules Ferry sera réalisé dans le courant du 1er semestre 2014. Il s'agit de créer un trottoir d'1.70 m de largeur, de l'école jusqu'à la sortie du village, du côté droit en descendant. Des plateaux surélevés seront aménagés aux carrefours. Ces aménagements nécessitent un épaulement de la chaussée et le busage du fossé sur 150 ml.

De plus, ce trottoir se prolongera sur le boulevard Pasteur pour la plus grande sécurité des piétons.

Ces travaux seront cofinancés par la commune et le Conseil Général.



Année après année, une action continue :

1983 : ch des Arbres et Fontainilles

1985 : ch des Cabanisses et des roques ; les Tufts ; ch de Calasfrèges

1987 : ch de Massacos ; rue Paul Valéry ; rue P. et M. Curie

1989 : ch des Ecoliers ; ch de la Plaine

1991 : rue de l'Egalité ; jardin communal rue de l'Egalité

1993 94-95 : réfection rues et chemins

1997 : place G. Clemenceau

1998 : réfection chemins

2000 : abribus

2001 : jeu de ballon, ch Ecoliers

2001 : voirie HLM

2002 : ch de Massacos

2003 : ch des Roques, de la Pradalenque, des Arbres, parking le Peyral

2004 : château d'eau, ch de Massacos et du Peyral

2006 : ch Pradalenque, du Carriours, de la Croix de la Mission, du château d'eau

2007 : ch du Peyral, Pioch Caulet, Magdelaine, J. Mermoz,

2008 : murs de soutènement ch des Cabanisses, ch du Terras et Pioch Caulet

2009 : ch de Pioch Cal, la Magdelaine, pluvial des Cabanisses, rue Voltaire, ch de Pioch Caulet,

2010 : place G Clemenceau et Combattant, rue Debussy et

Pouget, bétonnage rue Voltaire, ch Maidergues, ch Cabanisses, ch Pioch Cal

2011 : pluvial bd A Daudet, Debussy, J Ferry, élargissement mur rue Voltaire

2012 : ch Pigeonnier, ch terras, bd A Daudet,

2013 : rue Egalité, ch Pigeonnier, ch du Peyral

Coût total :

1 139 020.91 € TTC

Subvention + FCTVA

582 075.53 €

quote part communale

556 945.38 €

Soit 48.9 % du coût total

> Voirie rurale



La priorité est donnée aux travaux en régie...

Chemin du Pigeonnier

L'aménagement de l'Espace Liberté et l'extension de l'urbanisation sur le chemin du Pigeonnier, au lieu-dit la Fontanelle, a induit des aménagements de la voirie. C'est ainsi que le réseau pluvial et le ruisseau ont été busés afin d'élargir la voie et de créer des places de parking supplémentaires le long du chemin. Ces travaux ont été réalisés par les employés municipaux, en régie, avec l'aide d'entreprises spécialisées pour le busage. Quant au chemin, il a été goudronné par l'entreprise SLTPE.



Pluvial sur le bas du chemin

<u>Régie : Busage</u>	
Coût matériel TTC	19 620.48 €
Main d'œuvre	3 536.96 €
FCTVA	- 3 037.64 €
Coût pour la commune	20 119.80 €

<u>Régie : Pluvial</u>	
Coût matériel TTC	6 496.98 €
Main d'œuvre	1 673.74 €
FCTVA	- 1 005.86 €
Coût pour la commune	7 164.86 €

<u>Régie : Parking</u>	
Coût matériel TTC	4 338.53 €
Main d'œuvre	947.40 €
FCTVA	- 671.69 €
Coût pour la commune	4 614.24 €

Total chemin du Pigeonnier TTC :

Régie busage	23 157.44 €
Régie pluvial	8 170.72 €
Régie parking	5 285.93 €
Revêtement voirie ent SLTPE	7 808.68 €
FCTVA	- 6 024.13 €
1/2 subvention Conseil Général	- 6 758.50 €
Coût pour la commune	31 740.14 €

Mais aussi	
<u>Régie : Rue Voltaire</u>	
Coût matériel TTC	1 073.05 €
Main d'œuvre	1 626.37 €
FCTVA	- 166.13 €
Coût pour la commune	2 533.29 €
<u>Régie : Pluvial boulodrome</u>	
Coût matériel TTC	436.04 €
Main d'œuvre	852.66 €
FCTVA	- 67.51 €
Coût pour la commune	1 221.19 €
<u>Autre voirie communale 2013 :</u>	
Rue Egalité/Pioch Caulet (ent SLTPE)	5 950.12 €
FCTVA	- 921.20 €
Coût pour la commune	5 028.92 €



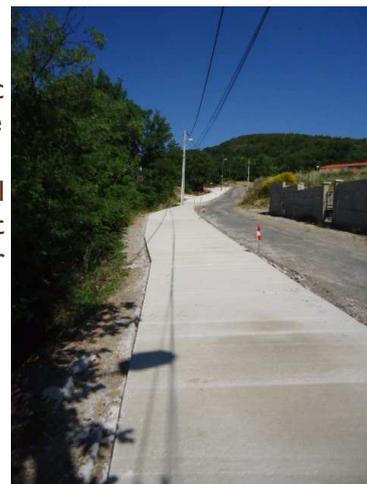
Busage



Chemin du Peyral

L'espace Socio-Culturel Le Peyral est loué régulièrement. Il était donc nécessaire de procéder à quelques travaux sur l'extérieur de la salle des fêtes.

Avec l'aide financière du Département de l'Hérault, le chemin du Peyral a été élargi. De même, l'entrée et l'accès du chemin de Pioch Caulet ont été rénovés. La commune a retenu les entreprises SLTPE et Abes pour réaliser les travaux.



Chemin du Peyral

Régie : Chemin

Coût matériel TTC	6 512.94 €
Main d'œuvre	1 942.17 €
FCTVA	- 1 008.33 €
Coût pour la commune	7 446.50 €

De plus, un grillage a été posé afin de sécuriser le parking le long du ruisseau.

Régie : Grillage

Coût matériel TTC	200.35 €
Main d'œuvre	189.48 €
FCTVA	- 31.02 €
Coût pour la commune	358.81 €

Total chemin du PEYRAL TTC :

Régie chemin	8 455.11 €
Régie grillage	389.83 €
Revêtement voirie ent SLTPE	27 988.19 €
FCTVA	- 5 372.48 €
1/2 subvention Conseil Général	- 6 758.50 €
Coût pour la commune	24 702.15 €



1007

C'est le nombre
d'heures de travaux
en régie en 2013.

Pourquoi des travaux en régie ?

On appelle travaux en régie les travaux réalisés par les employés communaux.

Au lieu de faire appel à une entreprise, la mairie réalise elle-même les aménagements qu'elle souhaite mettre en place.

Cela permet de faire une économie sur le montant des travaux à hauteur d'1/3 environ et de récupérer la TVA sur les fournitures.

Les deux agents du service technique, Daniel BONNIOL technicien principal territorial et Nicolas SAUVAIRE adjoint technique 1ère classe, ainsi que le CAE contrat d'accompagnement dans l'emploi Gaëtan LOMBARD, sont dirigés par l'adjoint au Maire délégué aux travaux, André HUGOL. Tous les quatre mettent leur savoir faire en œuvre pour que la commune puisse bénéficier d'aménagements à moindre coût.

Mais encore :

Les travaux en régie, ce ne sont pas uniquement des travaux de voirie. Les employés municipaux ont également réalisé l'aménagement de la 5ème classe à l'école, des trottoirs avenue Jules Ferry, des aménagements à l'Espace Liberté, la rénovation de l'appartement de la cave coopérative, mais aussi dans le passé les logiverts, les salles de classe, les salles communales, la voirie, l'eau et l'assainissement, etc.

>4 - Education

“ Toujours plus pour nos enfants ...

Travaux à l'Ecole

Trottoir, communication cantine et garderie, 5ème classe

Communication Cantine Garderie

Coût matériel TTC	1 016.40 €
Main d'œuvre	1 515.84 €
FCTVA	- 157.36 €
Coût pour la commune	2 374.88 €

Trottoirs

Coût matériel TTC	2 636.19 €
Main d'œuvre	1 879.01 €
FCTVA	- 408.14 €
Coût pour la commune	4 107.06 €

5ème classe

Coût matériel TTC	2 514.50 €
Main d'œuvre	2 479.03 €
FCTVA	- 389.29 €
Coût pour la commune	4 604.24 €

L'école reste une part importante dans le budget communal. Et avec l'augmentation des effectifs, des travaux sont chaque année nécessaires.

En 2012 et 2013 :

- la salle multi-activités a été terminée,
- un trottoir le long de l'école a été créé par les employés municipaux afin de sécuriser la sortie des enfants, et l'ancien trottoir a été aménagé afin de permettre le passage des poussettes et des personnes à mobilité réduite,
- une 5ème classe a été aménagée dans la salle BCD (bibliothèque) afin d'accueillir le nouveau maître,
- face à l'augmentation croissante des enfants fréquentant la cantine, une ouverture entre la cantine et la garderie a été réalisée afin de créer une communication entre ces deux pièces.



Trottoir av. Jules Ferry



Communication cantine et garderie



5ème classe



Ecole numérique

L'Etat a mis en place un projet nommé école numérique rurale. Il s'agit de doter certaines écoles de communes rurales de matériel informatique afin de familiariser les enfants avec le numérique. La commune de Péret ayant été retenue, les élèves

peuvent bénéficier de 12 mini ordinateurs, 1 ordinateur serveur, 2 tableaux interactifs avec vidéo projecteur, et 1 imprimante.

Coût total TTC	14 222.00 €
Subvention Etat	- 9 000.00 €
FCTVA	- 808.47 €
Coût pour la commune	4 413.53 €



5

**C'est le nombre
de classes
actuellement à
l'école de Péret
pour 109
enfants**

Projet extension du groupe scolaire

L'augmentation des effectifs à l'école a impliqué la création d'un nouveau poste de professeur des écoles et donc l'ouverture d'une 5ème classe à la rentrée 2013. Cette dernière a été installée dans la bibliothèque. De plus, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires nécessite des locaux pour accueillir les enfants pendant les activités périscolaires car si des activités comme le chant ou la poésie peuvent se pratiquer dans les salles de classe, cela est beaucoup plus difficile pour la sculpture ou l'art plastique.

La commune a donc lancé une 4ème tranche de travaux au groupe scolaire.

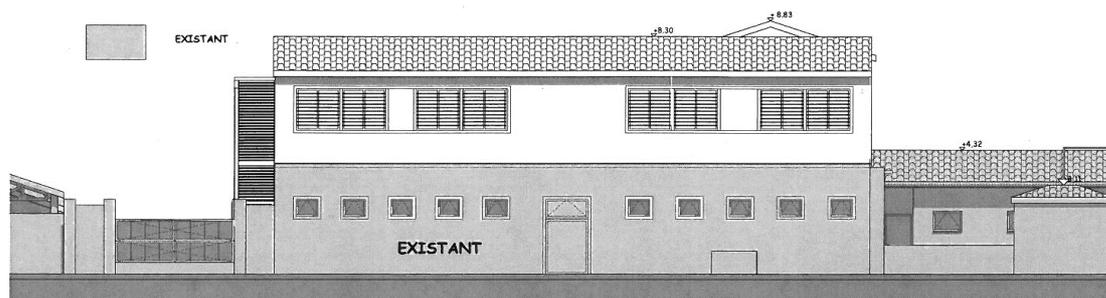
2 salles de classe sont prévues à l'étage.

La fin de travaux est programmée pour la rentrée 2014.

Année après année, une action continue :

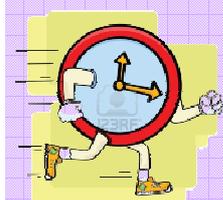
1983 : classe maternelle
1985 : isolation tranche 1
1986 : salle informatique
1988 : isolation tranche 2
1989 : aménagement cour
1990 : réfection toiture
1991 : mobilier
1992 : sanitaires, salle de classe et logement
1994 : menuiserie
1998 : salle motricité
2000 : cantine
2001 : menuiseries
2002 : salle ABCD
2003 : cantine et préaux
2005 : menuiserie
2006 : réaménagement groupe scolaire tranche 1
2007 : réaménagement groupe scolaire tranche 2
2008 : création de 3 WC
2009 : plafond maternelle
2009 : façade 1ère tranche
2010 : réfection plafond et mur maternelle
2011 : dortoir
2011 : accès école
2011 : salle multiactivités (tranche 3)
2012 : école numérique, trottoir, ouverture cantine
2013 : 5ème classe

Coût total :
1 183 892.30 € TTC
Subvention+ FCTVA:
670 725.56 €
**Quote part
communale :**
513 166.74 €
**Soit 43.3 % du coût
total**



> Education

“ Des activités gratuites pour les enfants ...



Nouveaux rythmes scolaires Rentrée scolaire 2013

Le décret en date du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires impose la mise en place d'une réforme des rythmes scolaires aux rentrées 2013 ou 2014.

La Mairie a organisé des réunions publiques d'information à la salle Jacques Brel le 05 février et le 18 mars 2013 avec les parents et les enseignants. Il a été convenu de mettre en place à Péret la réforme à la rentrée 2013. L'organisation de cette réforme a été pilotée par Monsieur Jacques MONTAGNE, adjoint au Maire en charge des affaires scolaires. Des groupes de travail se sont formés à plusieurs reprises à l'école, une commission rythmes scolaires s'est réunie le 8 avril 2013 et des réunions de travail en Mairie et à la Communauté de Communes ont eu lieu afin d'organiser le projet, de discuter des nouveaux horaires, de rechercher des intervenants, de décider des activités qui seraient instaurées, etc.

Après toutes ces réunions, un PEDT (projet éducatif territorial) a été envoyé à l'Académie de Montpellier ainsi qu'à l'Etat via Jeunesse et Sport.

Puis pendant l'été, le projet a été finalisé : en juillet réalisation des nouveaux emplois du temps des 5 agents municipaux affectés à l'école (avec augmentation de leurs heures de travail), et en août, réunion des intervenants extérieurs et du personnel de l'école.

Concernant les horaires de l'école, il a été très difficile de contenter tous les parents et finalement, l'Inspectrice d'Académie a tranché et a décidé des horaires qui seraient appliqués :

Lundi	8h30-12h00	pause	13h30-15h15	puis garderie gratuite jusqu'à 16h15
Mardi	8h30-12h00	pause	13h30-15h15	puis 1h d'activités jusqu'à 16h15
Mercredi	8h30-11h30	bus : transport des enfants au centre aéré de Paulhan		
Judi	8h30-12h00	pause	13h30-15h15	puis 1h d'activités jusqu'à 16h15
Vendredi	8h30-12h00	pause	13h30-15h15	puis 1h d'activités jusqu'à 16h15

En septembre, la réforme des rythmes scolaires était prête pour l'école publique et dès la rentrée les enfants ont pu profiter des activités qui leur sont offertes.

Malgré un début des activités au ralenti en septembre (surtout pour l'Orchestre à l'école car instruments non livrés et 1 intervenant non trouvé) et quelques dysfonctionnements mineurs, l'organisation du temps scolaire et périscolaire est maintenant « rodé » pour tout le monde.

Les activités périscolaires quant à elles, sont organisées par classe pour une facilité d'organisation et pour chaque intervenant un projet pédagogique a été élaboré et diffusé à l'Académie et à l'Etat, car chaque activité correspond à des critères précis étudiés pour le bien être de l'enfant.

Il est prévu un spectacle en fin d'année scolaire ainsi que l'exposition des œuvres de nos chers enfants.

Il convient de noter qu'en moyenne en France, ce sont 30% des enfants qui fréquentent les ateliers périscolaires. A Péret, 100% des enfants y participent.

Association

La commune a mis en place une activité périscolaire nommée Orchestre à l'école. Il s'agit de permettre aux enfants de CE1 et CE2 d'apprendre à jouer d'un instrument de musique, trombone, trompette, saxophone, guitare, basse ou batterie, seul et en orchestre.

Une association « Orchestre à l'école et dans le village de Péret » a été créée afin de gérer cet enseignement et d'obtenir des mécénats d'entreprises pour offrir aux enfants la possibilité d'apprendre toujours plus et dans des conditions encore meilleures. Les particuliers peuvent également faire un don à cette association avec une déduction fiscale de 75 %.

Les projets éducatifs

1) Activités manuelles

Objectif : développer la motricité, éveiller la curiosité.

Projet V.LEBAILLY découverte du monde

Projet E.LASSALE : confection d'objets colorés

Projet C.BAILECHE : activités intérieures et extérieures

Public concerné : petite moyenne et grande section de maternelle

L'encadrement : Cathy BAILECHE, ATSEM – Vérane LEBAILLY, ATSEM – Evelyne LASSALE, adjoint technique



2) Education Physique

Objectif : initiation ludique aux sports, coordonner la motricité.

Public concerné : grands de maternelle, CP, CE1, CE2, CM1, CM2,

L'encadrement : Nicolas NERVI, Educateur sportif titulaire du BPJEPS sport collectif – Laëtitia HELLARD, adjoint technique



3) Education Artistique et expression orale théâtre

Objectif : initiation à la prise de parole, vaincre la timidité

Projet : mêler l'art plastique avec le théâtre

Public concerné : CP, CM1,

L'encadrement : Gabby CAMPBELL association ANPQ diplômée des beaux arts – Elisabeth DUMONT institutrice retraitée et enseignante en école de théâtre



4) Education Artistique Sculpture sur bois

Objectif : éveiller la créativité, réaliser une œuvre

Projet : sculpture sur le thème de l'éléphant de « Péred » et réalisation de panneaux sur la devise républicaine

Public concerné : CM2,

L'encadrement : Gérard SAEZ, sculpteur formateur sur matière bois affilié à la maison des artistes.



5) Eveil poétique

Objectif et projet : intéresser aux mots, apprentissage ludique des poèmes et illustration de ces derniers

Public concerné : CP,

L'encadrement : Marie-Paule LE NEOUANNIC, institutrice retraitée et maître d'application

6) Chant langue vivante anglais

Objectif : ouverture sur le monde extérieur, apprendre à moduler la voix.

Projet : chanter, jouer du théâtre, en anglais

Public concerné : CM1, CM2,

L'encadrement : May-Cécile FREZOU, traductrice d'anglais



7) Orchestre à l'école

Objectif : Initiation à la musique grâce aux instruments à vent à corde et à percussion

Projet : monter un orchestre

Public concerné : CE1, CE2,

L'encadrement : David PEREMARTI chef d'orchestre et guitariste, Luc SEIGNOUREL batterie, Gérard COMA trompettiste, Frédéric PUJOL tromboniste, Doris et François DIAZ et Gérard MONTFORT saxophonistes – musiciens professionnels ou diplômés du conservatoire

> 5 - Socio-culturel - Sport

“ Un espace de mixité ...

Espace Liberté

Le Champ de l'eau

L'espace Liberté appelé plus communément « Champ de l'eau » par les Pérétois en raison des sources situées près du boulevard de la Liberté, est maintenant un lieu de convivialité et de rencontre entre les générations.

Cet espace est disposé en étagères sur lesquelles des aménagements divers ont été réalisés au fil des années.

- Au bas, un boulodrome avec des arbres qui font de l'ombre l'été et un éclairage pour prolonger les soirées détente. Cet espace sert aussi de terrain de jeu pour les enfants qui adorent faire du vélo ou de la trottinette.
- Puis des jeux pour enfants (toboggan, balançoire, jeux divers) en espace clos pour la sécurité des enfants.
- Au dessus la structure multisports en gazon synthétique, avec des filets de sécurité qui évitent aux ballons d'atterrir n'importe où.
- Tout en haut, des terrains de tennis et un terrain de basket.
- Au milieu, un grand parking pour accueillir les visiteurs.



Entrée de l'Espace Liberté

L'espace Liberté est un lieu de rencontre entre les générations car les plus jeunes peuvent profiter de l'aire de jeux, les adolescents du complexe multisports et du tennis, les plus âgés du boulodrome.

La commune a souhaité que ce lieu soit un espace de partage et a recruté un éducateur sportif pour coordonner les animations et apprendre aux enfants la pratique de leur sport préféré.

Pendant l'été, des rencontres ont été organisées afin de mêler les différentes générations et inciter les personnes à faire connaissance. Les tournois de pétanque et de tennis ont rassemblé les Pérétois autour d'une grillade, faisant du mardi soir un moment de convivialité.

Le recrutement de cet éducateur ne s'est pas fait au hasard. Il a également une deuxième utilité, celle de veiller sur nos enfants. En effet, l'éducateur est à leur contact dès leur plus jeune âge à l'école. Il les connaît bien et surtout les enfants le connaissent bien, cela permettra lorsqu'ils grandiront d'être recadrés si besoin. Les jeunes ont un lieu de rencontre qui leur est propre, et un éducateur/animateur repère. Ils sont ainsi incités à pratiquer des activités ludiques au lieu de traîner dans les rues et de faire, pour certains, des sottises.

Travaux en régie Espace liberté

Le Champ de l'eau avait besoin d'un petit coup de neuf. C'est ainsi que les employés municipaux ont repeint les grilles situées le long du boulodrome ainsi que le mur de soutènement.

Aménagements

Coût matériel TTC	863.71 €
Main d'œuvre	1 326.36 €
FCTVA	- 133.72 €
Coût pour la commune	2 056.35 €

Au printemps, un WC et une buvette seront aménagés



De haut en bas : multisports, bouledrome, tennis, jeux pour enfants, parking

> Socio-Culturel - Sport

Terrain Multisports

Pour petits et grands

La commune met à disposition un espace boulevard de la Liberté d'une surface de 6440 m² au cœur du village.

On y trouve un boulodrome aménagé dans les années 1970, un plateau sportif (2 tennis et 1 terrain de basket) aménagé fin des années 1980 et rénové en 2007, une aire de jeux pour enfants rénovée en 2010-2011.

Il restait un espace à aménager à l'emplacement d'un vieux terrain de football en terre. Il a été décidé d'y installer un terrain multisports afin de compléter l'offre loisirs pour la population. Il s'agit d'un espace de jeux dans lequel les enfants peuvent jouer au football, handball, basket, volley, adapté aussi bien aux jeunes enfants qu'aux adolescents.

Avant la pose de la structure, un travail de terrassement et d'enrochement a été réalisé. De plus, un grand parking a été aménagé au sein de l'Espace Liberté pour le confort des usagers.

Multisports

Coût total TTC	100 816.89 €
Subvention Communauté de communes	- 23 295.68 €
Subvention Conseil Général	- 13 224.00 €
Subvention Etat	- 8 251.38 €
Subvention Conseil Régional	- 25 000.00 €
FCTVA	- 14 437.64 €
Coût pour la commune	16 608.19 €

Avant



Après



Année après année, une action continue :

1985 : rénovation salle des fêtes (actuel secrétariat et salle des mariages)

1986 : création stade des Liquières

1987 : rénovation salle Oromakos et René Fréja-ville

1989 : aménagement plateau sportif

1994 : aménagement stade des Liquières

1999 : aménagement salle J. Brel

2001 : salle des rencontres (le Canton)

2001 : salle Oromakos

2004 : espace socio-culturel le Peyral

2007 : régénération Tennis

2007 : aménagement Skate Park

2010 2011 : jeux pour enfants

2011 : peinture Peyral

2012 : bibliothèque

2013 : multisports

Coût total :

1 030 447.67 € TTC

Subvention+ FCTVA:

592 710.69 €

Quote part communale :

437 736.98 €

Soit 42.4% du coût total

4 C'est le nombre de mois qu'il a fallu aux trois entreprises pour aménager le terrain multisports.

“ Des contrats aidés par l'état ...

Recrutements

Deux jeunes ont intégré en 2013 l'équipe du personnel municipal

En mars 2013, Madame Martine CUPILLARD est partie à la retraite. Pour la remplacer, la Mairie a fait appel à Pôle Emploi afin de recruter une personne titulaire du CAP petite enfance. C'est Madame Laetitia HELLARD qui a été recrutée à compter du 1er mars 2013. Elle est agent d'entretien des locaux communaux, occupe les fonctions de cantinière aux côtés de Madame Evelyne LASSALE, fait la garderie du soir aux côtés de Madame Vérane LEBAILLY, et participe aux activités périscolaires.

En complément, à partir de janvier 2014, elle assurera des animations pour les enfants en dehors du temps scolaire.

Elle a été recrutée en contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrat aidé par l'Etat, de février à octobre 2013 puis en contrat emploi avenir à partir du 1er novembre 2013. Elle réalise actuellement une formation en animation (BAFA Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur)



Laëtitia HELLARD



Nicolas NERVI

La commune de Péret souhaitait recruter un éducateur sportif afin d'organiser des animations tout au long de l'année et afin de pratiquer le sport à l'école. Après de longues démarches administratives, son contrat emploi avenir a été signé avec l'Etat pour un début d'activité en juin 2013. Monsieur Nicolas NERVI, éducateur sportif, titulaire du BPJEPS Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, intervient donc au sein de l'école lors des activités périscolaires et à la garderie, et propose des activités football, tennis, pétanque, tennis de table, babyfoot... à la population les samedis et pendant les vacances scolaires.

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)



pôle emploi

Les deux employés communaux du service technique, Messieurs Nicolas SAUVAIRE et Daniel BONNIOL, ne manquent pas de travail entre le service de l'eau et d'assainissement à gérer, l'entretien du village, les sollicitations de la population, le suivi des projets communaux et les travaux en régie. Ils sont donc aidés par un CAE à raison de 20 heures par semaine. Mickael MOYER en 2011-2012, puis Matthias LASSALE en 2012, et actuellement Gaëtan LOMBARD depuis le 1er mars 2013. (De 2011 à 2013 la commune a pris également Monsieur François RITTER en contrat d'apprentissage de 2 ans.)

Ces contrats de 6 mois renouvelables, permettent à ces jeunes de mettre un pied dans le marché du travail et d'acquérir une première expérience professionnelle. De plus, une formation est payée par la commune afin de leur apporter une technicité dans le domaine de leur choix. (conduite d'engins, ...)

Comment ça marche ? Les contrats aidés

Le contrat emploi avenir d'une durée de travail hebdomadaire de 35 heures est remboursé par l'Etat à hauteur de 75 % du smic chaque mois. Les charges sociales sont exonérées.

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi d'une durée hebdomadaire de 20 heures est remboursé par l'Etat à hauteur de 70 à 80 % du smic chaque mois. Les charges sociales sont exonérées.

>6 - Patrimoine

“ Fier de son passé et de ses traditions ...

Cave coopérative

Historique

Dans notre village pendant plusieurs siècles la vigne ne sera qu'une culture parmi les autres. Il faut attendre le XVIIIème siècle pour que se généralise chez nous la culture de la vigne. Les vignes sont surtout sur le coteau, desservies par des sentiers muletiers. La production presque exclusivement de vin blanc est achetée par le vermouthier Noilly Prat à Marseillan.



Au début du XIXème siècle, toute la vie des gens de Péret est intimement mêlée à la vigne, c'est pratiquement la seule source de revenus que ce soit comme propriétaire ou comme salarié. Péret compte une multitude de petits propriétaires, c'est le début de l'âge d'or de la vigne. Puis, l'activité viticole va connaître des soubresauts : oïdium en 1851, phylloxéra vers 1875, mildiou en 1889, et la crise viticole de 1906 avec la révolte de son chef Marcellin Albert en 1907.

Le cours de la vigne reprend en 1909, stoppe avec la guerre de 14-18 pour reprendre ensuite avec quelques difficultés pour les petits propriétaires qui n'ont pas les moyens financiers suffisants pour acheter du matériel moderne.

Présidents de la cave coopérative :

Victorin Bernard (fondateur)
 Urbain Sauvaire
 Marien Siffre
 Armand Bilhac
 Armand Bonafé
 Louis Paloc
 Alphonse Altairac
 Paul Silhol
 Stéphane Silhol
 Gérard Rolland
 Jean-Paul Montginoul
 Pierre Cauvel
 Gérard Silhol
 Eric Bonafé

C'est en 1932 qu'est créée la coopérative de vinification de Péret. Se grouper pour mieux se défendre, et pour assumer les dépenses que les viticulteurs ne pouvaient pas effectuer individuellement, telles sont les raisons des caves coopératives. Les débuts sont modestes. A l'origine, une cinquantaine de propriétaires, puis la guerre de 39-40 entraîne l'adhésion de la presque totalité des propriétaires de la commune. Dans les années 1950, nouvelle révolution, le cheval-vapeur va progressivement remplacer le cheval de trait, les exploitations viticoles commencent à se structurer.

Dans les années 1970, les chevaux ont totalement disparu, le tracteur permet de travailler des surfaces importantes, les bennes à vendange entrent dans les vignes.

Les vins doivent être de qualité, on parle de labels tels AOC, VDQS et des cépages nouveaux comme le grenache ou la syrah font leur apparition. La consommation de vin en France diminue, on recherche des vins de qualité.

Puis dans les années 2000, les propriétaires de Péret et le volume des récoltes ne sont plus suffisants pour que la cave continue seule. Les caves coopératives des alentours ferment peu à peu; celle de Péret ferme en 2008.

Acquisition de la cave

Depuis quelques années, la cave coopérative de Péret est donc fermée. Les coopérateurs de Péret se sont regroupés avec Clochers et Terroirs à Puilacher. La cave était donc en vente. Le Conseil Municipal, après débat en séance du conseil a décidé de garder ce bâtiment dans le patrimoine communal. Une négociation préservant les intérêts de tous a eu lieu avec les dirigeants de Clochers et Terroirs et un prix de 100 000€ a été trouvé, soit un coût pour la commune avec les frais de notaires de **104 231.13 €**. Pour l'instant aucun aménagement n'est prévu dans le bâtiment. Après un temps de réflexion et d'écoute, le Conseil Municipal décidera de l'usage qui en sera fait.



Appartement

Au sein de la cave coopérative se trouve un appartement de 120 m². Celui-ci était à l'origine le logement du directeur. Il était vétuste et nécessitait de gros travaux de rénovation pour être mis en location. Les employés communaux ainsi que l'entreprise Cacères sont intervenus pendant 3 mois. Depuis le 1er novembre 2013 ce logement a été loué et procure à la commune une recette de 610 € par mois.

Appartement cave

Coût matériel TTC (peinture, sol, sanitaires...)	5 514.10 €
Main d'œuvre	6 679.17 €
Electricité	5 937.45 €
Menuiserie	5 000.00 €
Raccordement eau	1 925.56 €
Raccordement électricité	1 038.46 €
FCTVA	-1 151.81 €
Coût pour la commune	24 942.93 €

Eglise St Félix : Rénovation des chapelles



Travaux entreprise Peyre

Le village de Péret était à l'origine fortifié avec trois enceintes de défense, la dernière étant le fort de l'Eglise. Plusieurs témoignages anciens en confirment l'existence. Péret était une possession ecclésiastique dont la mission mère était à Lodève. L'Eglise dont la partie centrale date du XIIème siècle, était qualifiée

de belle Eglise fortifiée ; le clocher carré date du XIVème siècle, il est percé d'ouvertures romanes au 1^{er} étage et en arc buses à la partie inférieure. Deux chapelles ont été rajoutées successivement sur les façades Sud et Nord. Le style gothique apparaît.

En 2001, des travaux de restauration ont été réalisés portant sur les façades, le clocher, la couverture, la réfection des vitraux et travaux d'intérieur en occultant les chapelles. Pour achever la restauration de l'Eglise il convenait maintenant de rénover les chapelles, couverture et intérieur, et en particulier une des chapelles Nord qui s'était effondrée il y a quelques années.

Eglise

Coût total TTC	77 434.24 €
Subvention Conseil Général	- 19 426.30 €
Subvention Etat	- 9 413.83 €
FCTVA	- 10 530.92 €
Coût pour la commune	38 063.19 €

Année après année, une action continue :

1984 : réfection sacristie
 1986 : clocher
 1986 : création logiverts
 1987 : rénovation placette Notre Dame
 1988 : bureaux mairie
 1989 : rénovation église St Félix
 1991 : acquisition immeuble place
 1992 : rénovation place
 1993 : immeuble poste
 1993 : installation paratonnerre
 1993 : restauration clocher
 1993 : rénovation mairie
 1997 : bureau de poste
 1997 : bétonnage allées cimetière
 2000 : atelier municipal
 2000 : monument aux morts
 2001 : église
 2001 : columbarium
 2001 : pavage place du fort
 2003 : secrétariat + salle mariages
 2004 : restauration chapelle NDDB Tr 1
 2005 : restauration chapelle NDDB Tr 2
 2007 : pavage rue Colbert
 2008 : logiverts extérieurs
 2009 : logiverts intérieurs
 2010 : salle d'eau au Gîte 2
 2012 : église
 2013 : achat cave coopérative et appartement cave

Coût total :

1 392 377.05 € TTC

Subvention+ FCTVA:

779 691.85 €

Quote part

communale :

612 685.20 €

Soit 44 % du coût total

800

C'est le nombre d'exploitations

regroupées à Clochers et Terroirs.

>7 - Loisirs

“ De nombreuses activités offertes aux Pérétois ...

Activités communales, associatives et intercommunales

2012 et 2013

Les associations de la commune, la Mairie, la Communauté des Communes du Clermontais mais aussi certains particuliers organisent des activités pour les Pérétois.

- L'association Péret Sports et Loisirs met en place des activités en semaine : yoga, fitness, danse, éveil danse, gym adulte, chant, randonnée, country, dégustation.
- La Mairie organise des activités à l'Espace Liberté et à la salle multiactivités via l'éducateur sportif : football, tennis, basket, tennis de table, VTT...
- La Communauté des Communes du Clermontais propose des animations pour les 12-25 ans pendant les vacances scolaires : Animations Zumba, Sand Ball, Festival de Théâtre et d'Art de Rue, Agorathlon, danse Hip-Hop, Beach Volley, Tournées Hérault Sport & Baby-foot Géant, pass cinéma, piscine à 1€ et met en place les balades du patrimoine une fois par mois.
- Les habitants se réunissent pour passer un bon moment ensemble : club tricot (jeudi 14h salle le canton), bébés lecteurs (vendredi 10h salle multiactivités), jeux de cartes (du lundi au vendredi 17h salle le canton), jeux de société (lundi 14h salle le canton).

Activités communales

L'éducateur sportif a organisé en 2013 des activités variées pour les jeunes.

En période scolaire, il a mis en place :

- Mini tennis : Mercredi 14h-15h : 6/7 ans 15h-16h : 8/9 ans 16h-17h : 10/11 ans
- VTT : samedi 10h-12h
- Tennis adultes : samedi 14h-16h
- Tennis de table et babyfoot le mercredi sur demande
- Il accueille également petits et grands le mercredi et samedi de 17h à 20h au multisports pour du football, basket, tennis ballon, handball...

Pendant les vacances scolaires le programme était différent :

- City loisirs
- Babyfoot Géant sur le city stade de Péret. Ouvert aux 12 - 25 ans
- Tournoi Babyfoot, Salle Oromakos
- Tennis de table, salle multi activités
- Tennis Ballon, 6 - 11 ans
- Football
- Volley-ball, 10ans et +
- Tennis Ballon
- Bowling à Montpellier Ouvert aux 12-25 ans
- Tournoi playstation FIFA 2014
- Balade VTT
- Tennis ados et adultes



Les activités organisées sont et seront modifiées tout au long de l'année en fonction des demandes et de la météo. Vous pouvez contacter Nicolas NERVI par mail nico-peretsport@laposte.net pour le programme des animations ou consulter le site internet de la commune.

Les associations de Péret

- **Association des Anciens Combattants** : Ne pas oublier les anciens combattants morts pour la France.
- **Association de Développement et d'Animation Musicale** : Développement des activités musicales dans le clermontais : cours de guitare, éveil musical- ateliers enfants, cours de musique.
- **Association de Jumelage PERET/THERONDELS (Aveyron)** : « créer un lien entre les populations dans un esprit d'amitié en vue de favoriser le contact des personnes et l'échange de leur culture ». Des rencontres sont organisées annuellement.
- **Association des Parents d'Élèves de l'École de Péret (APEEPéret)** : Créer des liens entre l'école et la vie du village par l'organisation de manifestation en partenariat avec l'équipe enseignante et en accord avec les projets pédagogiques de l'école afin de financer les sorties scolaires, l'achat de matériels divers et des activités extrascolaires.
- **Association N'Importe Quoi (ANPQ)** : encourager et développer le potentiel de croissance dans les échanges culturels et les expériences créatives entre les artistes, les responsables culturels et les centres artistiques.
- **Club des Aînés du Céressou** : animation du 3ème âge.
- **Entente Sportive Cœur d'Hérault** : pratique du football sur le stade de Fontès. Il compte des équipes de débutants, poussins, benjamins, 13 ans, 15 ans, séniors, vétérans (+35ans).
- **Péret Sport et Loisirs (P.S.L)** : Animation Culturelle et Sportive de Péret : randonnées, tennis, tricot, dégustation de vin, chant, gymnastique, aérobic, danse, yoga, ... Journal : PSL publie un journal mensuel gratuit « la source » qui informe les Pérétois sur la vie du village.
- **Syndicat des chasseurs et Propriétaires de Péret** : chasse sur terrains du territoire communal



Comment ça marche ?

Les balades du patrimoine

La Communauté de Communes du Clermontais et l'office de tourisme de Clermont l'Hérault organisent les balades du patrimoine une fois par mois dans les communes du clermontais.

Ces balades sont axées autour d'un thème prédéfini en fonction de la visite.

Par exemple à Péret visite commentée du site archéologique du Broum, à Octon reconstitution de la tournée du facteur au XIXème siècle, etc.

Vous trouverez les renseignements sur les balades sur le site internet de la communauté des communes www.cc-clermontais.fr, sur les prospectus distribués en début de saison, ou dans la source.



COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU
CLERMONTAIS

Occupation des salles

Afin de mettre en place les activités communales, intercommunales ou associatives la commune de Péret met à disposition les salles communales. Les activités de plein air se réalisent à l'Espace Liberté, les autres à la salle le Canton (place Georges Clémenceau), salle Oromakos (rue Pierre et Marie Curie), salle Le Peyral haut et bas (chemin du Peyral), et salle multiactivités (avenue Jules Ferry).

Par exemple, la salle multiactivités est occupée tous les jours. De 8h30 à 15h15 par les scolaires, de 15h15 à 16h15 par les activités périscolaires, le soir par l'association Péret Sports et Loisirs qui organise des cours de danse, fitness, remise en forme.

Le vendredi par les bébés lecteurs,

Le mercredi et le samedi par l'éducateur sportif pour des animations.

Elle est utilisée si souvent qu'il est difficile de trouver un créneau horaire pour la nettoyer...

> Loisirs

Quelques Manifestations En photos

En deux ans, les manifestations ont été diverses et variées : vides greniers en avril 2012, décembre 2012 et juin 2013, lotos des écoles en 2012 et 2013, journée de l'environnement en avril 2012, fête du 14 juillet en 2012 et 2013, jumelage Péret / Thérondels en 2012 et 2013, marche pour la paix en 2013, fête des écoles en 2012 et 2013, armistice du 8 mai et 11 novembre 2012 et 2013, carnaval de l'école en 2012 et 2013, repas des aînés en 2012 et 2013, vœux de la municipalité en 2012 et 2013, lectures ambulantes en 2012 ...



Bonne humeur au rendez-vous...



Démonstration de karaté lors du vide grenier organisé par l'association des parents d'élèves 2012



Cérémonie du 08 Mai 2012



Vœux du Maire en 2013



Carnaval en 2013



Repas du 3ème âge en 2013



Echange Péret / Thérondels en 2013



Marche pour la paix en 2013



Fête de l'école en 2013



Loto des écoles 2013



Noël 2013

>8 - Village - Municipalité

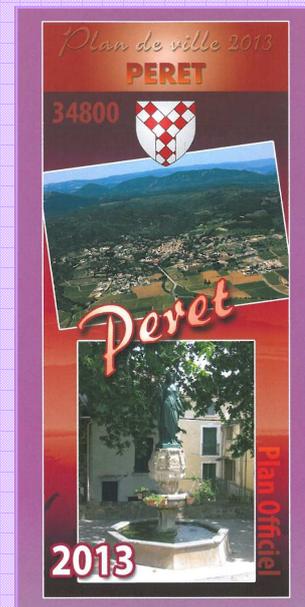
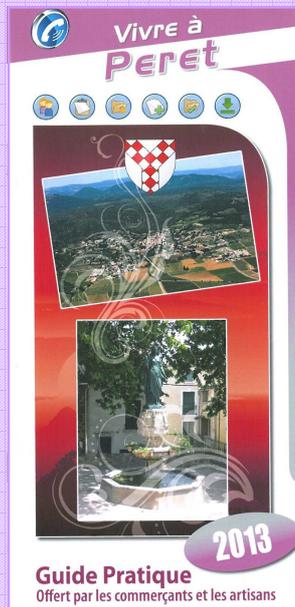
“ De nouveaux documents pour vous informer sur la vie à Péret ...

Plan de Péret et guide pratique Pour vous faciliter la vie

En 2013, la Mairie a fait appel à une société « Public Image » afin de réaliser gratuitement un plan de Péret ainsi qu'un guide pratique.

Financé par diverses entreprises et par les commerçants / artisans locaux, le guide comporte les numéros et informations utiles concernant les services municipaux, l'éducation, la santé, les équipements communaux, le patrimoine, les associations. Il est complété par un feuillet mobile des commerçants et artisans qui est mis à jour régulièrement.

Le plan et le guide sont disponibles au secrétariat de Mairie.



Comment ça marche ?

Le site Internet

Vous pouvez également retrouver toutes les informations concernant Péret, les photos des manifestations, les articles de presse, les comptes rendus des conseils municipaux, etc sur le site internet de la mairie www.mairie-peret.fr

Bibliothèque Mairie

La bibliothèque municipale était située au 2ème étage de la Mairie. Ouverte le mercredi tous les quinze jours, les habitués, jeunes et âgés ne pouvaient que constater le manque de commodité d'accès, d'isolation ...

L'ancien secrétariat situé au rez de chaussée de la Mairie, devenu salle des permanences était peu utilisé et s'est trouvé être le lieu idéal pour accueillir la nouvelle bibliothèque. Après rénovation des dégâts dus à un dégât des eaux, de nouveaux rayonnages meublent le nouveau lieu ouvert à tout public.

Coût du rayonnage	1 895.90 €
Coût des travaux	4 035.00 €
Assurance	-2 621.00 €
FCTVA	- 293.38 €
Coût pour la commune	3 015.62 €

0 C'est le nombre d'étage pour accéder à la bibliothèque



Bibliothèque

Administration

Permis de conduire

Le nouveau modèle de permis de conduire sécurisé a commencé à être délivré depuis le 16 septembre 2013.

Ce permis de conduire, au format « carte de crédit », comprend une photographie, les mentions liées à l'état-civil et aux droits à conduire du conducteur, une puce électronique (elle contient seulement les informations visibles sur le titre, ni empreintes digitales, ni capital des points, ni historique des PV), une bande de lecture optique.

Ce nouveau modèle doit être renouvelé tous les 15 ans pour les catégories A et B. Il s'agit d'un simple renouvellement administratif (mise à jour de l'adresse et de la photographie d'identité), sans visite médicale ou examen pratique, à l'exception des situations particulières.

Les conducteurs détenteurs des anciens modèles de permis (les permis roses cartonnés) sont dans l'obligation de les renouveler avant le 19 janvier 2033. Attention : la reprise des anciens titres n'interviendra pas avant 2015.

Par contre, les permis de conduire délivrés entre le 19 janvier et le 16 septembre 2013 seront remplacés en priorité en 2014.

Cette réforme s'inscrit dans le cadre d'une directive européenne de 2006 concernant les permis de conduire délivrés dans les pays de l'Union européenne (UE). Depuis le 19 janvier 2013, les catégories de permis de conduire et les règles d'obtention des permis ont en effet été harmonisées dans tous les pays de l'Union Européenne.



Dématérialisation

La commune de Péret a passé une convention avec l'Etat concernant la dématérialisation des documents administratifs. ACTES est un programme élaboré par le ministère de l'Intérieur et des finances.

Il permet aux communes de transmettre à la sous préfecture les documents tels délibérations, arrêtés municipaux et actes budgétaires via une signature électronique.



De plus, la commune transmet à la trésorerie par le programme Hélios les flux des titres de recettes et des mandats de dépenses. En 2014, ce seront les justificatifs papiers demandés par la trésorerie qui seront dématérialisés. L'avantage de ce dispositif : économiser du papier, améliorer l'efficacité du circuit comptable et raccourcir les délais de paiement pour les fournisseurs.

Urbanisme

Norme RT2012 sur les permis de construire

Issue de la loi Grenelle II, une nouvelle réglementation thermique dite RT2012 a été mise en place depuis le 1er janvier 2013. Elle s'applique aux constructions neuves, aux extensions et aux surélévations de bâtiments existants. L'objectif est de construire des bâtiments produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment.

Vous devez fournir lors du dépôt du permis de construire une attestation vous engageant à la prise en compte de la réglementation thermique et une attestation d'achèvement des travaux donnant notamment des Informations concernant la surface habitable, la surface des baies, le recours à une source d'énergie alternative ...)



> ADMINISTRATION : Renseignements pratiques

MAIRIE Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h

Tél 04 67 96 09 41 Fax 04 67 96 31 33 Service technique 06 30 63 29 36

Site Internet www.mairie-peret.fr Mail mairie-peret@orange.fr

POSTE Bureau ouvert le lundi de 9h30 à 12h30 et les mardi mercredi jeudi vendredi de 9h30 à 12h

04 67 96 11 96 Départ du courrier à 14h

ECOLE PUBLIQUE 04 67 96 38 93 Cantine / Garderie : vente des tickets en Mairie

GENDARMERIE NATIONALE 17 Clermont l'Hérault 04 67 96 00 32

TRESORERIE 04 67 98 14 27 1 rue du Maréchal Plantavit 34120 Pézenas

HOTEL DES FINANCES PUBLIQUES 04 67 90 49 00 8 place du 14 juillet 34120 Pézenas

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS 04 67 88 95 50

20 av Raymond Lacombe, 34800 Clermont l'Hérault

PAROISSE 04 67 96 15 20 8 rue Louis Blanc 34800 Clermont l'Hérault

SOUS-PREFECTURE 04 67 36 70 70 BP 742 34526 Béziers

Les demandes de carte grise, carte nationale d'identité, permis de conduire, carte de séjour... se réalisent en Mairie, celles de passeport à la police municipale, rue R Gosse 34800 Clermont l'Hérault

EDF 09 69 32 18 58 service clients ERDF TSA 90001 11780 Narbonne cedex

serviceclients-lr@erdfdistribution.fr

Dépannage électricité : 09 726 750 34

Réclamation : reclamations-lr@erdfdistribution.fr

FRANCE TELECOM 10 14

TRANSPORTS SCOLAIRES Hérault Transport Montpellier 0825 34 01 34

Renseignements et horaires sur leur site Internet www.herault.fr/herault-transport

> SANTE : Renseignements pratiques

MEDECINS : Voici les médecins des communes environnantes :

FONTES : Dr AYACH Claude 04 67 25 14 53

PAULHAN : Dr MERIC Olivier 04 67 96 31 76 ou Dr MARTINO Robert 04 67 25 25 65

ASPIRAN : Dr GROVALET Nicolas 04 67 96 52 33 ou Dr CHRISTOL Jean-Jacques 04 67 96 50 04

NEBIAN : Cabinet Médical Dr NEMORIN Valérie, PLASSARD Adrien, ANGUS Graeme, BARTHES Françoise, GARCIN Laurent 04 67 96 31 76

CLERMONT L'HERAULT : Dr RAMIRO Miranda et Dr PAUWELS Olivier 04 67 96 01 03

ou Dr JANSON Maurice 04 67 96 13 06 ou Cabinet Médical Dr REYNAL-PARIS Marie-Pierre, REBOUL Dominique, REBOUL-PASQUAL Michèle, AZEMAR Didier, DRISSI Nouari 04 67 96 35 35

INFIRMIERES

LEFEBVRE Anne-Charlotte 04 67 88 78 53 (Péret)

BOUSQUET Line 04 67 25 29 70 (Fontès)

SOGORB Jacqueline 04 67 44 48 26 (Péret)

DRESSAYRE Suzy 09 61 30 10 73 (Fontès)

PHARMACIE Déposez votre ordonnance dans une des boîtes aux lettres « pharmacie » situées à la Mairie avant 14h et vos médicaments seront livrés en fin de journée dans le commerce de Monsieur VALERO.

Pharmacie « Les sources » 34320 FONTES 04 67 25 15 64

Pharmacie « Les Vignes » 34800 ASPIRAN 04 67 96 50 33

SERVICE A DOMICILE : PORTAGE DES REPAS / AIDE MENAGERE / SOIN A DOMICILE ...

Présence verte, Montpellier 04 99 74 37 00

L'ACARLET, Clermont 04 67 96 04 66

L'ADMR, Pézenas 04 67 32 64 80

PSYCHOLOGUE, travail familial, entretiens, psycho généalogie, terre et thérapie...

ALBERT Jean-Michel 06 32 18 70 55